



FORMATION INITIATEUR FÉDÉRAL TENNIS

SAISON 2025-2026
3 SESSIONS

1

PARCOURS « mixte »

- Contenus pratiques en présentiel sur la base départementale – Centre de ligue à Bron
- Contenus théoriques en distanciel
- Démarrage : 30 juin 2025
- Inscription jusqu'au 26 juin 2025

Encadre les jeunes de l'école de tennis de ton club !

2

PARCOURS « mixte et décentralisé »

- Contenus pratiques sur les clubs partenaires identifiés :
→ secteur Nord Beaujolais
- Contenus théoriques en distanciel
- Démarrage : 30 juin 2025
- Inscription jusqu'au 26 juin 2025

Fais progresser les joueurs qui te sont confiés !

3

PARCOURS « 100% présentiel »

- Contenus théoriques et pratiques en présentiel
- Base départementale – Centre de ligue à Bron
- Dates : Du 27 au 31 Oct. 2025
- Inscription jusqu'au 30 septembre 2025

Renseignement auprès de ton club ou du comité départemental



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE

Le Diplôme d'initiateur fédéral confère à son titulaire les compétences pour : initier et encadrer, de façon bénévole, en cours collectifs, des jeunes âgés de 18 ans au maximum dans les écoles de tennis des clubs affiliés.

Ils seront sous la responsabilité d'un enseignant professionnel diplômés d'Etat.

Parcours	Objectifs globaux	Objectifs pédagogiques
Stage en club	Faire vivre au stagiaire des situations d'enseignement avec des publics réels, accompagné par son tuteur pour développer son expérience d'enseignant	En fin de stage, le stagiaire sera capable d'encadrer en autonomie un groupe de 6 enfants de 7 à 12 ans en initiation pendant une séance complète
		A l'issue des actions d'animation, le stagiaire aura conscience de son rôle au sein de l'équipe du club pour animer la vie sportive de l'école de tennis en complément des séances d'apprentissage.
Stage en centre de formation : bloc réglementaire et sécurité	Avant la séance :	Respecter le cadre réglementaire lors de ses interventions
		Se préparer pour être disponible à l'accueil des enfants
	Pendant la séance :	Garantir la pratique collective en toute sécurité avec des groupes d'enfants de 7 à 12 ans en priorité
	Fin et après la séance	Assurer une bonne transition avec la suite de la journée pour tous
Stage en centre de formation : bloc pédagogie et initiation des 7-12 ans	Animer la séance et la relation avec les joueurs	Signaler en cas de besoin
		Accueillir les enfants, établir une relation de qualité, individuelle et collective
	Programmation et démarche	Dynamiser l'activité des enfants, partager le plaisir de jouer, donner envie
		Disposer d'un plan de séance à mettre en œuvre répondant à un objectif pédagogique
		Favoriser une découverte et un apprentissage des 1eres bases du tennis ludique, plaisant et global

Les initiateurs fédéraux sont des membres licenciés des associations affiliées à la FFT qui participent, à titre bénévole exclusivement, à l'initiation des jeunes de l'école de tennis au plus tard jusqu'à 19h.

1. Le candidat à la formation d'initiateur fédéral doit être, à la date du début de son stage :
 - titulaire du diplôme de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
 - âgé de 15 ans révolus au moins.

Note : il n'est pas obligatoirement classé, mais doit posséder un niveau de pratique du tennis suffisant pour prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée.
2. La demande écrite du candidat, présentée et signée par le président de l'association affiliée, est adressée au comité départemental, accompagnée de l'autorisation des représentants légaux du candidat s'il est mineur. Elle comprend l'engagement formel du candidat de n'exercer son activité qu'auprès des licenciés jeunes dans le cadre de l'école de tennis.
3. Le candidat est convoqué par l'organisme de formation du comité départemental pour effectuer un stage de formation dirigé par un formateur titulaire d'un diplôme d'Etat, désigné par l'organisme.
4. Dès son entrée en formation, l'initiateur stagiaire peut exercer une activité pédagogique supervisée par un tuteur enseignant diplômé du CQP Educateur Tennis (CQPET) ou d'un diplôme d'Etat tennis (DEJEPS ou DESJEPS), présent sur le court. A défaut de tuteur diplômé présent dans les effectifs du club, et à titre exceptionnel, un initiateur fédéral majeur pourra exercer cette mission tutorale.
5. Le référentiel de la formation (contenu et durée), portant notamment sur les règles de sécurité, le comportement à adopter en présence d'un public mineur, la démarche et les outils pédagogiques, est déterminé par la commission fédérale emploi formation sur proposition de la DTN et de la direction de la formation.
6. La validation de la qualification d'initiateur fédéral est accordée ou non par le responsable de l'organisme de formation :
 - à l'issue de cette formation
 - à partir de 16 ans révolus
 - après avis favorable du président du club et du tuteur enseignant diplômé.
7. De 16 à 18 ans, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en présence d'un responsable majeur sur le site de pratique.
8. Le responsable majeur est :
 - un enseignant (initiateur fédéral, CQPET, DE ou DESJEPS)
 - un dirigeant de l'association affiliée (président, secrétaire général ou trésorier).
9. A partir de 18 ans révolus, l'initiateur fédéral peut prendre en charge l'initiation des licenciés jeunes de l'association affiliée, dans le cadre de l'école de tennis, en autonomie.
10. L'activité de l'initiateur fédéral ne peut s'exercer qu'auprès de l'association affiliée dans laquelle il est licencié et/ou qui a transmis sa demande.

EXIGENCES PREALABLES

- ☐ **Avoir 15 ans révolus**
- ☐ Fournir la **copie diplôme premiers secours** (PSC1, AFPS, SST) : les attestations de participation et la formation initiation aux alertes et aux premiers secours effectués pendant la journée d'appel de préparation à l'appel de la défense ne sont pas acceptées.
- ☐ **Justifier d'un niveau de pratique suffisant** pour encadrer un public jeune 7-12 ans initiation (pas d'obligation de classement) : copie de la licence en cours (Classement FFT)
- ☐ Fournir un **certificat médical de moins de 6 mois (non contre-indication à l'enseignement du tennis** ET 1 copie de la licence fédérale de la saison en cours
- ☐ **Photocopie de la pièce d'identité** (CNI ou passeport)

DESCRIPTIF GENERAL DU PARCOURS

Près de 70h de formation :

- **30h de stage en club** (tutorat obligatoire) :
 - 25h d'encadrement de séances collectives jeunes
 - 5h d'animations sportives au sein du club
- **35h sur réglementation/sécurité + pédagogie et initiation des 7-12 ans**
- **5h de formation en e-learning (LIFT)**
 - 3h connaissance de la galaxie tennis
 - 2h sur la protection des mineurs
- **1 ou 2 actions complémentaires**
 - De 4 à 7h d'immersion avec les équipes du comité pour organiser les événements du calendrier départemental

FIN DE FORMTION

Une remise de diplôme sera organisée en fin de parcours de formation.



FORMATION INITIATEUR
FÉDÉRAL TENNIS

Renseignements

📍 Chemin des Chasseurs – 69500 BRON

☎ 04 72 76 09 90

✉ comite.rhone@fft.fr

🏠 <https://tennis-rhonelyonmetropole.com>



COMITÉ
RHÔNE LYON
MÉTROPOLE